

ALTER EGO

N°53 printemps 2007

le journal

Ouverture de l'Accueil
et du CSST d'EGO

DOSSIER HEBERGEMENT

- Portrait de l'Abbé Pierre
- Les Don Quichotte reprennent la lutte
- Des pistes d'hébergement : les centres de stabilisation
- Témoignages

NOTRE GOUTTE D'OR

Un espace
développement emploi

CULTURE

Quand la peinture
Fait du bien

PORTRAIT

Lucette Brunau,
doyenne de SQL

DOSSIER HEBERGEMENT

NON AUX FOYERS
NON AUX HOTELS
OUI UN LOGEMENT
SDF



iledeFrance



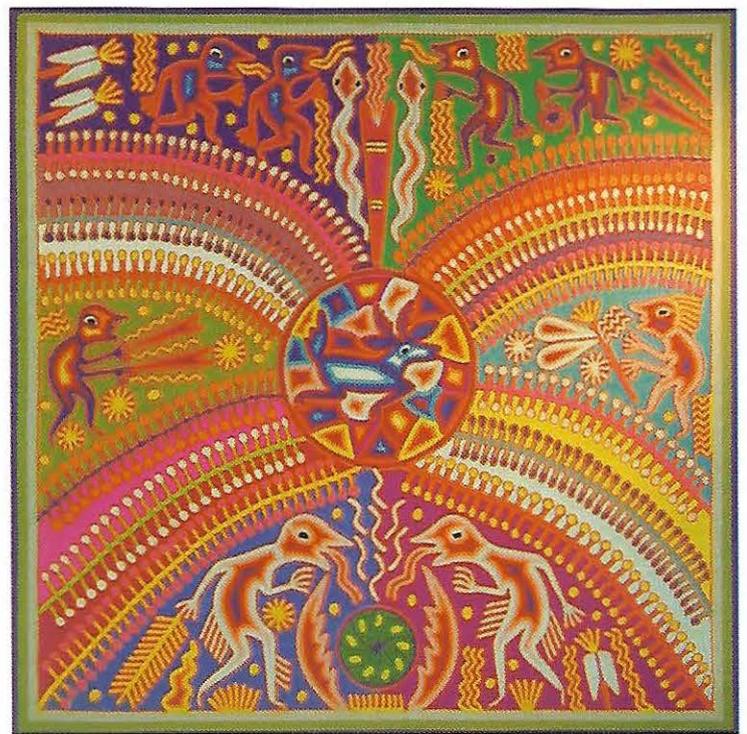
Revue trimestrielle au service de la démocratie participative et
du développement du lien social à la Goutte d'Or

Jean-Pierre et Marie exposent à STEP

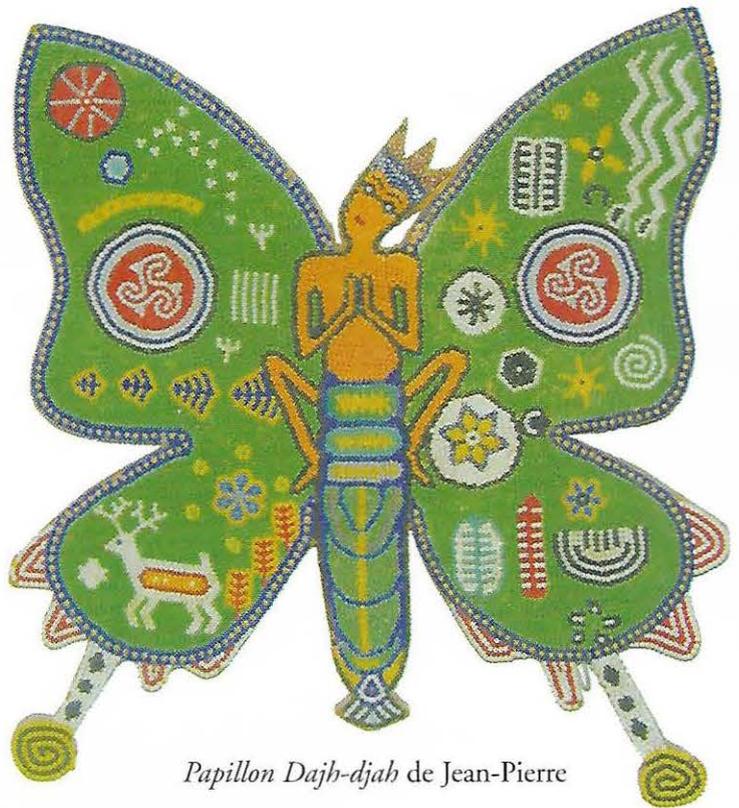
STEP, dans le cadre de ses expositions d'art, reçoit Jean-Pierre Caty (Pépito) et sa mère Marie

Pépito est un ami de longue date de STEP où il propose bénévolement depuis un an un atelier de réflexologie plantaire pour le bien-être des usagers (cf. p.6-7). Mais aujourd'hui, c'est son travail artistique (et celui de sa mère), qu'il a choisi de nous montrer, avec cette superbe exposition de tableaux réalisés en perles et en fil de laine, une technique qu'il a apprise au Mexique avec les Indiens Huichol de la Sierra Madre. Les oeuvres présentées sont inspirées de thèmes traditionnels des Indiens, mais aussi par des sujets du quotidien : les bus de la RATP ou des figures de manga. Pour découvrir ces fantaisies joyeuses et badines : STEP, (56 Boulevard de la Chapelle, 75018 Paris), du lundi au vendredi de 17h30 à 22h ●

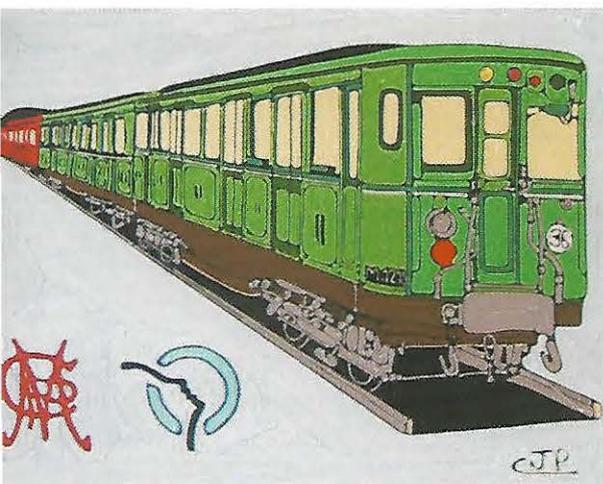
Muriel Depierrefix Torres



Oeuvre traditionnelle Huichol



Papillon Dajh-djah de Jean-Pierre



Métro 1900 de Jean-Pierre



Le serpent et la plante de Marie

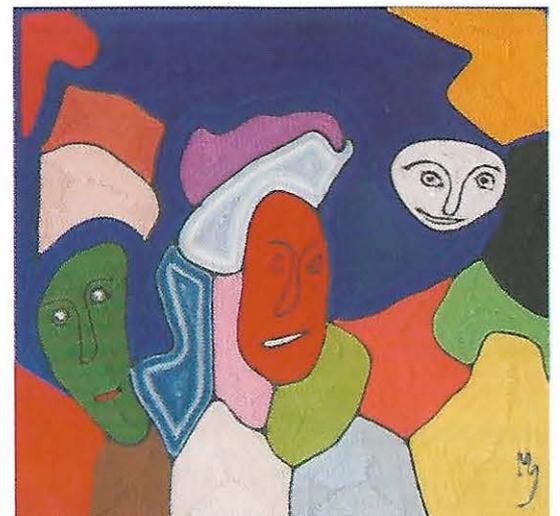


Figure de Marie

ÉCHOS D'EGO

- L'Accueil d'EGO est ouvert,
le CSST aussi p.4-5
- Regard sur l'action
des bénévoles p.6-7

ACTU

- A la chasse au Subutex© p.8

DOSSIER :

Hébergement

- Logement, la France indigne p.10-11
- L'Abbé Pierre, un précurseur p.12
- Sans-abri : le froid,
risque majeur p.13
- Les Enfants de Don Quichotte
reprennent la lutte p.14-15
- Un hébergement d'urgence
qui n'est plus dans l'urgence p.16-17
- Témoignages p.17-18

Notre Goutte d'Or

- L'espace emploi
développement
de la Salle St Bruno p.19

CULTURE

- Quand la peinture
fait du bien p.20-21

PORTRAIT

- Lucette Brunau,
la doyenne de SQL p.22

La Goutte d'Or, parlons-en !

Pour ce numéro, en lien avec l'actualité, nous avons décidé de nous pencher sur l'épineuse question de l'hébergement des personnes précaires et sans-abris, et plus largement du logement en France. Nous lui consacrons notre dossier (pages 9-16). C'est bien sûr à l'occasion de l'hiver que, comme chaque année, nous nous préoccupons particulièrement de ces questions qui, pourtant, demeurent urgentes toute l'année. Or, tous les salariés et les usagers d'EGO souhaitent qu'*Alter Ego Le Journal* aborde ce problème récurrent pour eux. Tout le monde le sait : sans logement, il est en effet particulièrement difficile de mettre en place des solutions pérennes pour les personnes dans la précarité et, notamment, celles accueillies par EGO... Mais aujourd'hui, d'autres raisons nous ont aussi incités à travailler cette question. Cet hiver, la France a en effet connu plusieurs événements d'ampleur national qui ont fait revenir la question du (mal) logement dans l'actualité. Il s'agit tout d'abord de l'action menée au cours du mois de décembre dernier par l'association *Les Enfants de Don Quichotte* avec leur premier campement de plus de 200 tentes installé le long du canal St-Martin (cf. p.14-15). Rapidement, d'autres campements se sont organisés également dans plusieurs grandes villes de province (Bordeaux, Toulouse, Nice, etc...). Cette arrivée dans l'actualité a contraint le gouvernement à prendre des mesures d'urgence et à faire adopter la loi sur le droit au logement « opposable ». L'autre événement majeur est bien évidemment la disparition en janvier de l'Abbé Pierre, qui fut le précurseur de ce combat dans l'Hexagone, il y a aujourd'hui plus de cinquante ans (p. 12). En outre, la Fondation Abbé Pierre a rendu son Rapport annuel sur le mal-logement en France qui fait apparaître que, globalement, la situation nationale du logement ne s'améliore pas (p.10-11). Voici donc quelques-uns des sujets que vous découvrirez dans ce dossier trimestriel.

Enfin, nous voudrions lancer un appel à toutes les bonnes volontés, en particulier celles du quartier de la Goutte d'Or, qui souhaiteraient rendre compte de leurs initiatives dans le journal. Nous voulons en effet développer encore davantage nos relations avec le quartier et surtout promouvoir les multiples activités qui s'y déroulent. La Goutte d'Or est un quartier particulièrement vivant et créateur, et *Alter Ego Le Journal* a aussi pour mission de les faire connaître. L'interactivité, le lien social et la démocratie de quartier dépend aussi de vous ! N'hésitez donc pas à nous envoyer vos propositions sur notre e-mail : alterego@ego.asso.fr, ou bien sur le répondeur du journal : 01 53 09 99 45.

En vous en remerciant d'avance, nous vous souhaitons une agréable lecture de ce numéro 53 ●

Olivier Doubre et toute l'équipe d'EGO

Alter Ego Le Journal est publié par :

Espoir Goutte d'Or (association loi 1901)

Directrice de publication :

Lia Cavalcanti

Coordination de la rédaction :

Olivier Doubre

Conception graphique et maquette :

Muriel Depierreffix Torres

Comité de rédaction :

Muriel Depierreffix Torres, Ramon Neira,

Arnaud Pendrié

Secrétariat de rédaction :

Noëlle Savignat

A participé à ce numéro :

Amine, Angelo, Arnaud Pendrié, Ramon Neira, Phaimir

Dorleans

Illustrations : Muriel Depierreffix Torres

Imprimerie : Gerfau

19 Voie D, ZI CAP 18

73 rue de l'Evangile, 75018 Paris

Parution :

Trimestrielle - 2 000 exemplaires

Numéro ISSN : 1770-4715

Nous contacter :

EGO, 6 rue de Clignancourt, 75018 Paris

Tél : 01 53 09 99 49 - Fax : 01 53 09 99 44

Courriel : ego@ego.asso.fr



L'Accueil d'EGO est ouvert, le CSST aussi

Ramon Neira, directeur du CSST d'EGO, présente pour Alter Ego Le Journal les principes de fonctionnement du CSST d'EGO qui est ouvert depuis fin février : horaires, personnel médico-social, vous saurez tout !



Le Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST) d'EGO a ouvert ses portes au public le 26 février 2007. Dans le cadre du « Plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool - 2004/ 2008 », il a pour objectif premier la prise en charge

socio-sanitaire des usagers de crack et polytoxico-manes en errance dans le nord-est parisien.

Afin de faciliter l'accès aux soins d'un public très éloigné des dispositifs spécialisés et souvent réfractaire aux traitements, nous avons fait le choix de la proximité en nous implantant dans une zone très concernée par la consommation et le trafic de drogues. Le CSST est ainsi accolé au Centre d'Accueil de l'association, implanté depuis plus de vingt ans dans le quartier et qui vient lui aussi de rouvrir après des travaux.

Le CSST d'EGO a comme objectif général de proposer aux usagers de crack des soins médicaux et sociaux adaptés à leur situation, le traitement de la

dépendance et le renforcement des liens sociaux. Trois niveaux de soins sont proposés :

- Un premier niveau de soins de première intention est proposé à un groupe de personnes qui sont reçues dans les mêmes horaires que le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) et sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00.
- Un deuxième niveau de soins médico-psycho-sociaux de deuxième ligne s'adresse à un groupe d'usagers, formulant une demande de soins plus élaborée, que ce soit sur le plan médical, social ou addictif. Il s'agit des personnes qui se sentent prêtes et en capacité de s'inscrire dans un parcours de soins.
- Un troisième niveau de soins est le traitement de la dépendance au crack et les soins qui s'ensuivent s'adressant aux personnes motivées pour traiter leur dépendance au crack et prêtes à s'engager dans un programme intensif et qui souhaitent ou ont besoin d'être suivies par le CSST.

Les publics concernés par les niveaux 2 et 3 sont reçus du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 sur rendez-vous.

L'équipe médico-sociale est actuellement constituée :

- 1 psychiatre : Docteur Frédérique Drogoul
- 1 infirmière : Claire Noblet
- 2 médecins généralistes : Dr Laurent Novak et Dr Sophie Alessandri
- 2 psychologues : Julien Gascon et Josep Rafanell
- 1 assistante sociale : Violaine Wrzesinski
- 1 éducateur spécialisé : Nicolas Stock
- 1 animatrice de santé : Lenneke Keijzer

Vous pouvez joindre le CSST d'EGO :

13 rue Saint Luc 75018 PARIS

tél. : 01 53 09 99 49

fax : 01 53 09 99 43

courriel : csst@ego.asso.fr



Nassira Senouci



Philippe Blangis



Arnaud Pendrié



Chloé Le Normand



Honoré Vierin



Magalie Hadjadj

Après quatre mois de fermeture, le Centre d'Accueil a réouvert ses portes au public en février dernier. Beaucoup de choses ont changé : les locaux, une partie de l'équipe et l'arrivée du CSST(1) accolé à l'Accueil. Pour autant, l'esprit d'EGO est toujours là.

En quatre mois de fermeture, le lieu a changé : les bureaux administratifs ont été déménagés pour faire place au nouveau CSST. Le Centre d'Accueil garde toujours le même espace, si ce n'est que celui-ci a été divisé, afin d'aménager une pièce réservée aux activités (écriture, arts plastiques, comité des usagers), une porte avec un sas d'entrée a été aménagée, une toilette réservée aux femmes a été créée, les meubles ont été changés et les murs recouverts de couleur. L'ensemble donne un espace que tout un chacun trouve plus gai et agréable, malgré qu'il soit plus petit du fait de la création de la salle d'activités et du sas d'entrée.



L'organisation a aussi changé. La porte d'entrée, pour des raisons de sécurité, reste fermée et ne s'ouvre que de l'intérieur, ce qui demande aux salariés une attention particulière. Cependant, cela

leur permet ainsi d'accueillir chaque personne qui entre en étant sûr d'accueillir chacune individuellement. De plus, le décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics est entré en vigueur et ici comme ailleurs il a fallu s'y adapter. Contre toute attente le changement a été accepté très facilement et jusqu'à ce jour aucun problème n'est à déplorer, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur des locaux.

L'équipe s'est vue aussi transformée : sur 6 personnes, trois sont nouvelles, dont la coordinatrice. Mais le changement le plus important est l'implantation du CSST en continuité de l'espace de l'Accueil. Il change en profondeur le travail des accueillants qui anticipaient avec une certaine angoisse. Mais après trois semaines de travail en commun et beaucoup de souplesse de la part des 2 équipes, le CSST a su trouver sa place en articulation et complémentarité de l'Accueil. Le CSST est devenu un partenaire très efficace, donnant des réponses concrètes et immédiates aux problèmes de santé des usagers de l'association. Pour ce qui est du travail relatif aux orientations vers des hébergements d'urgence, des points d'accès aux droits...il demeure le même. Les orientations vers le CSST ne se font que lorsqu'il y a un projet de soins en perspective.

Pour le moment, entre 50 et 60 personnes passent à l'Accueil chaque jour, ce qui est relativement inférieur à la moyenne de 2006. Cela est dû notamment à la coupure produite par la fermeture, mais aussi du fait de la plus grande exigüité du local. Cependant cette baisse de fréquentation permet qu'il y ait moins de tensions et l'ambiance est plus détendue. Finalement, les membres de l'équipe de l'Accueil constatent qu'ils ont plus de temps pour discuter avec les personnes, ce qui est au cœur de leur mission. ●

Muriel Depierreux Torres

1. Centre de Soins Spécialisés aux Toxicomanes

Regard sur l'action des bénévoles

Depuis quelques années, STEP accueille des bénévoles qui, non seulement apportent une aide efficace à son fonctionnement, mais proposent aussi des activités nouvelles qui enrichissent la diversité des services proposés au public. Trois d'entre eux se sont engagés dans l'animation d'ateliers. Rencontre.

Offrir une part de son temps et de son savoir-faire dans un lieu tel que STEP n'est pas une démarche anodine, vu le public qui y est accueilli. STEP étant une structure dite de réduction des risques. Il s'agit surtout, en distribuant du matériel propre, de permettre aux personnes de prendre le moins de risques possibles, alors qu'elles vivent, pour la plupart d'entre elles, dans une certaine marginalité, souvent en errance et en grande vulnérabilité sociale. Les bénévoles qui s'investissent à STEP sont donc conscients de ces données, c'est même souvent la cause première de leur engagement dans une structure telle que celle-ci.

Trois d'entre eux ont choisi de proposer des ateliers en direction des usagers accueillis. Portraits.

Yannick est une femme de 34 ans, mère de deux enfants et spécialiste des massages de bien-être. Depuis un an, elle anime un atelier de massages assis, une fois par mois. Elle raconte : « *j'ai eu envie de faire profiter de massages aux personnes qui n'en ont ni les moyens financiers ni l'accès. De plus les usagers de drogues que je rencontre ont un lien au corps parfois douloureux, surtout pour ceux qui vivent dans la rue. Leur apporter un moment de douceur et de bien-être me donne beaucoup de satisfaction. J'ai aussi été surprise des demandes précises de massages, qui correspondaient en fait à une connaissance très fine de leur corps. Mais la raison profonde de mon engagement reste liée à la mort de ma sœur, décédée du sida suite à sa toxicomanie ; même si je ne pense pas à elle quand je masse les personnes à STEP, il y a là, pour moi, une certaine manière de réparer l'irréparable* ».



A la chasse au Subutex®

Un trafic de Subutex®, démantelé récemment à Paris, a fait l'objet d'une forte médiatisation, en pleine campagne électorale. A suivre ?



Six pharmaciens, trois médecins et trois personnes soupçonnées de se livrer à un trafic de Subutex®, le médicament de substitution le plus délivré en France, ont été mis en examen samedi 31 mars pour « *infraction à la législation sur les stupéfiants et sur les substances vénéneuses* » et « *escroquerie à la Sécurité sociale* ». Après l'interpellation en octobre dernier d'un individu en possession de nombreuses plaquettes de ce médicament et d'ordonnances, ainsi que 4500 euros en liquide, les policiers ont remonté jusqu'aux trois généralistes, accusés de prescrire en masse ce produit à des trafiquants. Ceux-ci allaient ensuite dans des pharmacies supposées complices où ils ne déboursaient rien grâce à de fausses attestations de Couverture maladie universelle (CMU). Le trafic aurait causé un préjudice pour la Sécurité sociale estimé à près de 500 000 euros.

Prescrits à plus de 120 000 personnes aujourd'hui (100 000 patients pour le Subutex®, près de 20000 pour la méthadone), les traitements de substitution à l'héroïne, autorisés au milieu des années 1990, ont largement prouvé leur efficacité. En effet, en quelques années, les overdoses mortelles ont chuté de plus de 80% et, surtout, les contaminations par le virus du sida chez les usagers de drogues diminué de plus de 70%. Egalement, la délinquance liée aux problèmes de dépendance a également baissé significativement. Toutefois, comme c'est le cas pour d'autres médicaments, une petite partie des produits prescrits fait l'objet d'un trafic, le plus souvent revendus dans la rue mais aussi « exportés » dans des pays où aucun traitement de substitution n'est disponible (notamment les pays de l'Est).

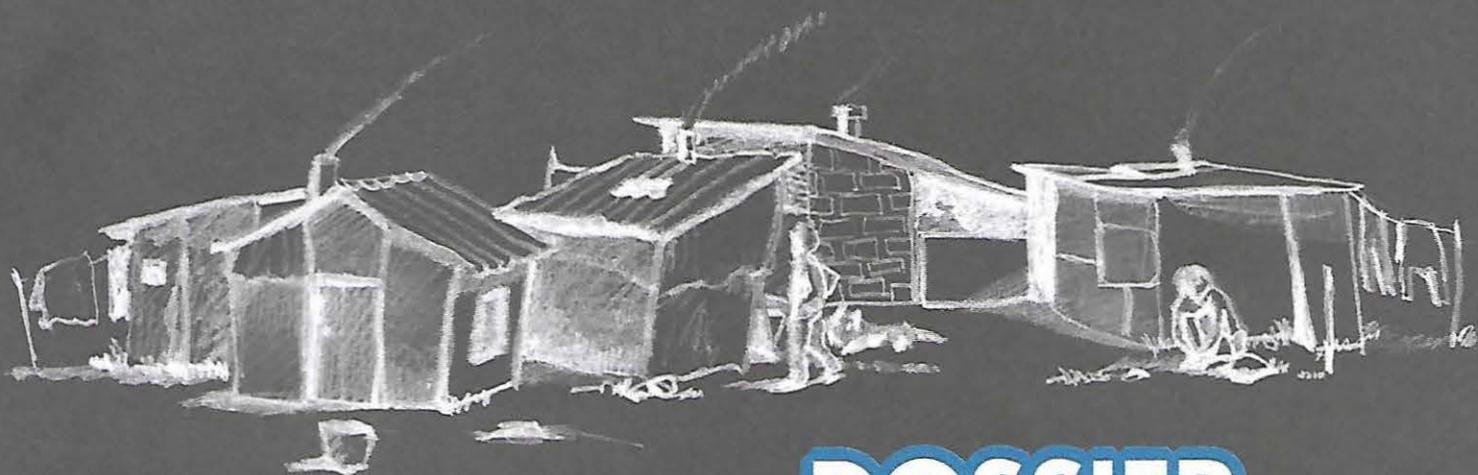
Contre ce trafic, Didier Jayle, président de la Mission Interministérielle de Lutte contre les drogues

et les toxicomanies (MILDT), a, l'an dernier, demandé en vain au gouvernement le classement comme « stupéfiant » de ce médicament, provoquant une levée immédiate de boucliers chez les professionnels de santé du secteur. En effet, la réussite de ces traitements en France est due à leurs conditions assez souples de délivrance. La polémique pourrait donc rebondir. Contacté par téléphone, Didier Jayle se félicite des résultats de cette enquête « *longue et difficile* ». Mais, s'il « *reste persuadé que cela faciliterait le travail de la police et surtout de la justice* », il dément toute volonté de demander à nouveau le classement comme stupéfiant du Subutex® : « *le ministre a tranché, maintenant c'est du passé !* » Présidente d'honneur de l'Association française de Réduction des risques (AFR), Anne Coppel reste néanmoins prudente : « *Il faut se féliciter du démantèlement de ce réseau.*

Par contre, je m'étonne de sa forte médiatisation. S'il s'agit à nouveau d'essayer d'obtenir le classement du Subutex® parmi les stupéfiants, une telle mesure serait vraiment dangereuse, puisqu'elle réduirait de fait l'accès aux soins : avec les contrôles qu'entraîne ce classement, les médecins et les pharmaciens seront de moins en moins nombreux à vouloir prendre en charge les usagers pour des traitements de substitution ». Avant d'ajouter : « en plus, cette affaire montre bien que la réglementation actuelle n'empêche en rien la police de travailler ! »

Olivier Doubre

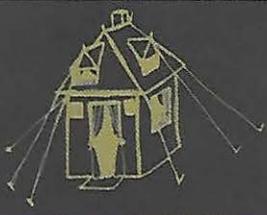




DOSSIER HEBERGEMENT



Tous les salariés d'EGO le répètent volontiers : l'hébergement est sans aucun doute l'un des sujets qui pose, dans leur travail au quotidien avec les usagers accueillis, les difficultés les plus importantes et où des solutions pérennes sont les plus complexes à trouver. Après un hiver marqué par l'installation d'un campement à l'initiative des « Enfants de don Quichotte » le long du canal St-Martin à Paris et le vote d'une loi instituant un droit opposable en matière de logement (dans quelques années cependant...) pour les personnes sans-abri, il nous a paru important de consacrer le dossier de ce numéro de printemps à la question de l'hébergement. C'est aussi l'occasion pour nous de rendre un hommage ému à l'Abbé Pierre, décédé au moment où les tentes autour du canal St-Martin défrayait la chronique et à la veille de la remise de l'accablant Rapport 2007 sur *L'état du mal-logement en France* par la Fondation qui porte son nom. Voici quelques-uns des thèmes développés dans les pages qui suivent.



Logement : la France indigne

La situation du logement en France est loin d'être satisfaisante. Pire, les problèmes de mal-logement, voire de non-logement, augmentent de façon régulière. La Fondation Abbé Pierre vient de rendre son rapport annuel sur le sujet. Présentation

Le savons-nous seulement ? Les sans-domicile-fixe, souvent vite dénommés par l'anonyme « SDF », sont plus de 100 000 en France. Les personnes « privées de domicile personnel », c'est-à-dire habitant en hôtels, en campings, dans des habitats de fortune (cabanes, constructions provisoires, etc...), dans des structures d'hébergement et d'insertion, ou logées chez des tiers sont près... d'un million dans l'Hexagone ! Celles vivant dans des conditions de logement très difficiles, pour ne pas dire indignes (sans confort de base comme l'accès à l'eau, le chauffage, ou en situation de grave surpeuplement) sont plus de 2 millions ! Au total, les cas les plus graves de mal-logement en France atteignent les 3,2 millions de personnes en 2007. Et la France fait toujours partie des cinq pays les plus riches du monde... Pire, selon les chiffres de la Fondation Abbé Pierre, si l'on ajoute à ces chiffres les personnes vivant dans des copropriétés dégradées, en situation de précarité avec plusieurs loyers impayés, ou en situation de surpeuplement léger, ce sont près de 6 millions de personnes qui nécessitent une amélioration immédiate de leurs conditions de vie.

20 000 et 40 000 le nombre d'enfants qui n'ont pas d'adresse à donner à l'établissement scolaire qu'ils fréquentent... En Languedoc-Roussillon, sur les 5 000 cabanes de plages que compte le littoral de cette région, plus de 1 500 sont tout simplement occupées toute l'année.

Or, lorsqu'on regarde les solutions à ces problèmes, c'est-à-dire la politique de construction menée en France durant la dernière décennie, on s'aperçoit qu'on ne construit pas pour les personnes qui en ont le besoin le plus urgent. Outre le secteur privé, l'Etat et les collectivités locales ont donc une responsabilité importante dans cette situation. Ainsi, le nombre des constructions destinées à être occupées sous conditions de ressources, c'est-à-dire par des personnes à faibles revenus, diminuent depuis plusieurs années, alors que celles sans conditions de ressources augmentent régulièrement : cela signifie que de plus en plus, seuls les plus hauts revenus trouvent à se loger. Les autres doivent tout simplement... se débrouiller. La Fondation Abbé Pierre observe ainsi que seuls 23% des constructions actuellement sont destinés aux 60% des ménages les plus pauvres. On ne construit donc pas pour ceux qui en ont le plus besoin, soit 2/3 des ménages français. Cela contribue évidemment à l'explosion des loyers et du marché de l'immobilier, qui ne s'est jamais aussi bien porté depuis une vingtaine d'années.

Tout le monde le sait, les loyers sont de plus en plus chers et l'accès à la propriété est impensable pour la grande majorité des Français. Alors qu'il y a 20 ans, la part du logement dans le budget des familles ne dépassait pas les 30%, elle atteint aujourd'hui le taux de 40%. Elle approche même, dans certains cas de location dans le privé, les 50% du budget familial : c'est alors une source de surendettement et de précarité économique pour les familles lorsqu'un événement inattendu survient (divorce, perte d'emploi, etc...). Or cette situation ne semble pas prête de s'améliorer. La



Voilà pour ce tableau accablant de la France contemporaine. C'est aujourd'hui l'ensemble du pays qui est touché par ce problème. Les associations qui font de la domiciliation ont vu cette activité multipliée par 3 depuis dix ans, mais par 2 au cours des seules trois dernières années. Dans le département de Seine-St-Denis, on estime entre

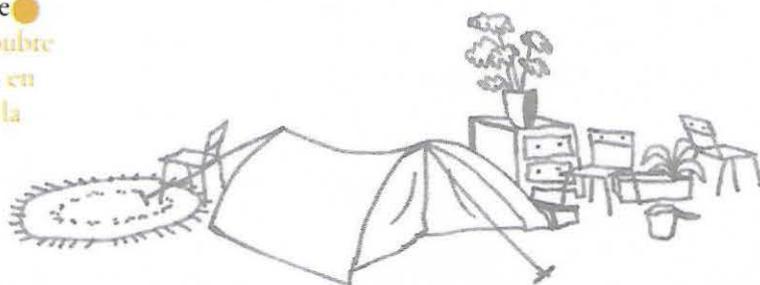


Fondation Abbé Pierre note ainsi un écart croissant entre les loyers des HLM et ceux du privé : en moyenne sur toute la France, cet écart était au 1er janvier 2006 de 93%, ce qui signifie que les loyers dans le privé sont quasiment du double que dans les HLM. Pire, dans l'agglomération parisienne, l'écart atteint les... 272% ! Lorsqu'on sait que beaucoup de communes, parmi les plus riches, n'appliquent pas la loi qui leur impose d'avoir au moins 20% de logements sociaux sur leur territoire, on comprend que les problèmes pour se loger soient de plus en plus importants pour les familles...

Tous ces chiffres expliquent pourquoi des associations comme la Fondation Abbé Pierre observent chaque année une hausse des situations de mal-logement, voire de non-logement. Aussi, à l'heure de la campagne présidentielle, on serait en droit d'attendre de nouvelles propositions de solutions à ces problèmes de la part des candidats aux suffrages des Français. La mobilisation autour des tentes installées le long du canal St-Martin à l'initiative des Enfants de don Quichotte a déjà permis d'obtenir une première mesure importante, même si elle n'entrera en vigueur que d'ici quelques années seulement. Il s'agit bien sûr du droit au logement opposable, première victoire d'envergure des associations d'aide aux sans-abri depuis longtemps. Elle signifie qu'une fois en vigueur, ceux-ci pourront saisir les tribunaux pour exiger que leur droit à un logement soit mis en application avec l'appui d'une décision de justice. Espérons que cette mesure aide véritablement les personnes qui en ont besoin. Il y a, en effet, bel et bien urgence ●

Olivier Doubré

Le Rapport 2007 sur L'état du mal-logement en France est disponible gratuitement auprès de la Fondation Abbé Pierre :
3-5 rue de Romainville 75019 Paris
tel : 01 55 56 37 00
www.fondation-abbe-pierre.fr



L'Abbé Pierre, un précurseur



Le fondateur d'Emmaüs est mort le 22 janvier dernier à l'âge de 94 ans. Il est à l'origine du combat pour le logement en France, question qui reste centrale dans la France d'aujourd'hui. Récit d'une vie d'engagement

L'hiver 1954 était particulièrement froid : -15°C à Paris, jusqu'à -30°C en Alsace. Moins de dix ans après la fin de la guerre et les destructions qu'elle avait entraînées, le problème du logement restait aigu. Le 1er février, une voix inconnue du public lance un appel sur Radio-Luxembourg. « *Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir gelée. A Paris, chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans pain, plus d'un presque nu. Ecoutez-moi : deux centres de dépannage viennent de se créer, ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout. (...) La météo vient d'annoncer un mois de gelées terribles. Chacun de nous peut venir en aide aux sans-abri. (...) Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse, ne couchera ce soir sur l'asphalte ou les quais de Paris. Merci !* » L'« insurrection de la bonté » vient de s'engager. Cette première initiative en France contre les inégalités et pour les « sans domicile fixe » est toujours, cinquante ans plus tard, dans la mémoire de chacun. Ce jour-là, l'Abbé Pierre devenait le précurseur de ce combat encore à l'ordre du jour.

Né en 1912 dans une riche famille pieuse de Lyon, Henri Gouès de son vrai nom a sept frères. Gamin, il fait le vœu d'être « *missionnaire, marin ou brigand* » : ces trois rêves seront exaucés au fil de sa longue existence. Très vite, la foi catholique le mène à la faculté de théologie de Lyon puis, ordonné prêtre capucin en 1938, vers différents monastères. Mais sa santé est fragile et la vie de moine dans le froid des couvents n'est pas bonne pour ses problèmes pulmonaires. La guerre et l'occupation allemande le font alors rejoindre la Résistance près de Grenoble. Il cache des Juifs et des résistants, les fait passer en Suisse ou en



Espagne, et échappe plusieurs fois à la Gestapo, ce qui lui fait dire qu'il fut un peu brigand à l'époque ! C'est dans la clandestinité qu'il choisit le nom d'Abbé Pierre. En 1944, il rencontre le général De Gaulle qui le nomme bientôt aumônier de la Marine nationale : voici le second vœu. Ses amis le poussent alors à se présenter à l'Assemblée nationale où il est élu député de 1946 à 1951, battu aux élections suivantes. C'est pendant ces cinq années qu'il fonde, à côté de Paris, la première communauté d'Emmaüs -du nom du village où, selon l'Evangile, Jésus apparut à ses disciples lors de sa résurrection. Mendiants, repris de justice, alcooliques, miséreux y trouvent un abri qu'ils construisent de leurs mains. Le premier d'entre eux, un certain Georges, dira plus tard : « *ce qui me manquait, ce n'était pas seulement de quoi vivre, mais des raisons de vivre* »...

Peu à peu, d'autres communautés naissent dans toute la France avant de se multiplier dans plus de 35 pays à travers le monde. Pendant plus de cinquante ans, l'Abbé Pierre ne cessera de se battre pour les plus démunis, encourageant Coluche en 1985 lorsque celui-ci crée les Restos du Cœur ou l'association Droit au Logement (DAL) lorsqu'elle investit des immeubles vides au cœur de Paris. Mais tout n'est pas gagné pour autant : en février 2004, soit cinquante ans après l'appel de 1954, l'Abbé Pierre récidive avec un nouvel appel en faveur des plus démunis, fustigeant encore plus durement l'égoïsme d'une société d'abondance qui laisse dans la misère beaucoup de ses membres. Jusqu'à sa mort, il restera donc fidèle à son engagement en leur faveur. Et le combat continue ! ●

Olivier Doubre

Sans-abri :

le froid, **risque** majeur

Le froid est l'un des risques majeurs pour les sans-abri. Plus de 50 ans après l'appel de l'Abbé Pierre durant l'hiver glacial de 1954, l'Observatoire du Samu Social de Paris publie une étude sur l'hypothermie chez les personnes vivant dans la rue.

L'une des principales activités du Samu Social de Paris est de faire sillonner la capitale par des Equipes Mobiles d'Aide (EMA), composées d'un chauffeur, un infirmier et un travailleur social. Elles remplissent à chaque rencontre d'une personne dans la rue une fiche individuelle d'intervention où sont notés les motifs de la prise en charge mais surtout l'état de santé de la personnes (sa température, sa tension, son pouls, etc...) et son « *niveau de conscience* » (son imprégnation alcoolique, sa capacité à se mouvoir). Au sein du Samu Social, un Observatoire travaille sur ces données afin de mieux connaître les besoins de la population prise en charge. Récemment, des médecins de cet Observatoire se sont intéressés à la question de l'hypothermie des personnes que les équipes de rue ont rencontrées. On parle en effet d'hypothermie lorsque la température d'une personne est inférieure à 35°C (alors que le corps humain est normalement à 37°C).

Jusqu'à présent, le corps médical disposait d'assez peu d'études sur cette question, pourtant centrale pour la santé des personnes sans-abri. Présentée l'an dernier à partir des données des années 2003 et 2004, il a été constaté que plus de 7% des personnes rencontrées la nuit par les équipes de rue étaient effectivement en état d'hypothermie. Heureusement, dans 90% des cas, cette hypothermie n'était que légère (c'est-à-dire des températures situées entre 32,2°C et 35°C). Cependant, pour 10% d'entre eux, la température était comprise entre 28°C et 31,1°C, ce qui devient véritablement dangereux pour les personnes. Mais l'une des surprises de cette étude est que les équipes du Samu Social ont relevé des cas d'hypothermie tout au long de l'année, aussi bien en hiver qu'en été : si leur nombre est évidemment plus nombreux durant l'hiver, l'hypothermie chez les sans-abri existe également durant l'été. C'est là une des conclusions importantes de cette recherche puisque, même si le climat est clément, certains SDF

se retrouvent en hypothermie en juin, juillet, août ou septembre. L'alcoolisation massive, l'éthylisme chronique ou la mobilité réduite est un facteur de risque particulièrement aggravant d'hypothermie pour les personnes vivant dans la rue tout au long de l'année. Sans que les chiffres relevés le prouvent de façon définitive, il semble en outre que les risques augmentent considérablement pour les personnes atteintes de pathologies chroniques. Pour les médecins de l'Observatoire du Samu Social, il apparaît donc que les organismes soumis à une fragilisation depuis plusieurs années du fait de conditions de vie difficiles risquent d'être sujets à des risques aggravés d'hypothermie. Comme la presse l'a révélé, en 2006, dans toute la France, plusieurs dizaines de sans-abris sont « morts de froid »... ●

Olivier Doubre

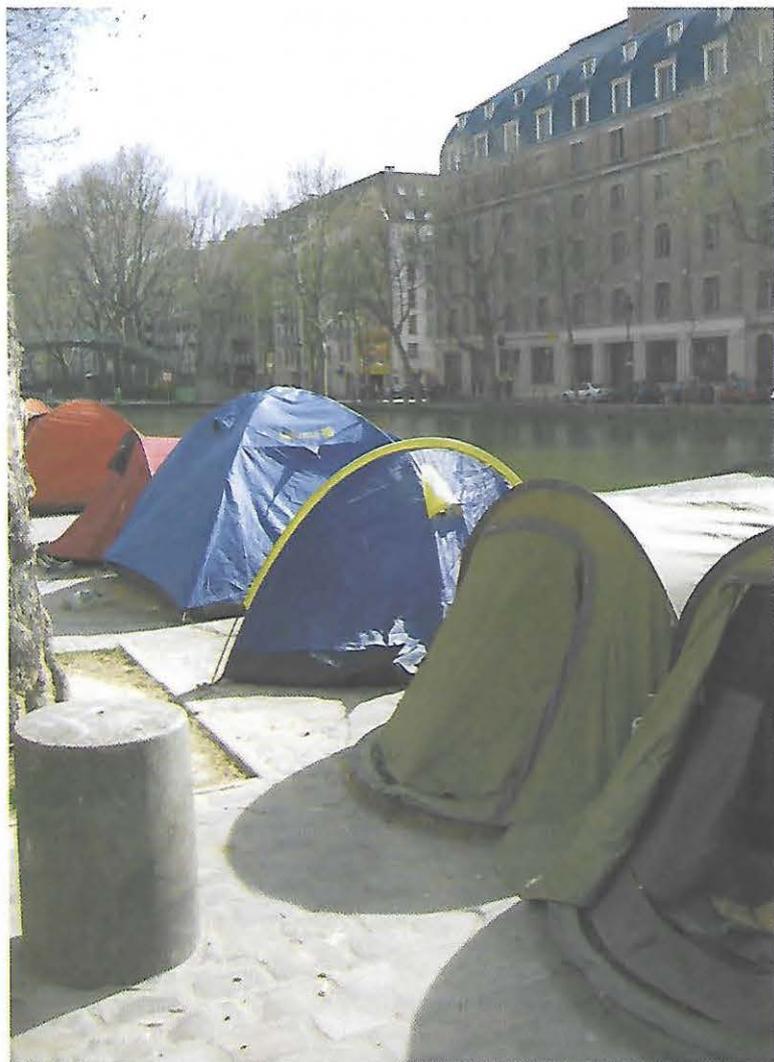




Logement : Les Enfants de Don Quichotte reprennent la lutte

En plein hiver 2006-2007, l'installation de plus de 200 tentes devant le canal St-Martin a permis de sensibiliser à nouveau l'opinion publique aux problèmes des sans-abris en France. Et d'interpeler les candidats à l'élection présidentielle

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 2006, une jeune association inconnue du grand public, Les enfants de Don Quichotte, organise l'installation d'un campement de sans-abris le long du canal St-Martin, dans le Xème arrondissement de Paris. Rapidement, ce sont plusieurs dizaines de tentes



qui s'alignent, côte à côte, sur ces quais où les Parisiens des quartiers voisins ont l'habitude de se promener, voire, en été, de prendre des bains de soleil... Le 25 décembre, une « Charte du Canal St-Martin pour l'accès de tous à un logement » est

rédigée et signée par des personnalités et de très nombreux anonymes sous forme de pétition : « nous, citoyens et citoyennes, refusons la situation inhumaine que vivent certains d'entre nous, sans domicile fixe. Nous voulons que soit mis fin à ce scandale, à la honte que cela représente pour un pays comme le nôtre. (...) Nous n'acceptons plus que les plus fragiles ou les plus pauvres soient laissés au bord de la route. Il faut rompre avec les solutions provisoires, les logiques d'urgence qui aggravent la précarité et condamnent tant de personnes à une souffrance insupportable, et même certaines à une mort prématurée. Nous demandons à l'Etat de mettre en place dès aujourd'hui une politique ambitieuse garantissant l'accès de tous à un vrai logement. Pour la dignité de tous ». Suivent alors un certain nombre de mesures concrètes à mettre en œuvre le plus rapidement possible. Il y a en effet urgence, et ce depuis des décennies.

Le succès médiatique de l'opération -évidemment militante- est immédiat. Toute la presse écrite titre sur l'événement ; les télévisions envoient leurs équipes et, des jours durant, chaque journal de 20h s'ouvre par leurs images. Alors que la campagne électorale commence à battre son plein, les candidats, un brin embarrassés, doivent réagir en direct. Surtout, le gouvernement, en particulier Jean-Louis Borloo, dont le ministère est voué à la « cohésion sociale », est sommé de répondre aux revendications des sans-abris et des organisateurs du mouvement, et donc d'indiquer quelques-unes des solutions rapidement envisageables...

Déjà l'année passée, l'association *Médecins du Monde* avait défrayé la chronique en distribuant des tentes aux sans-abris parisiens. L'initiative, par la visibilité des personnes vivant dans la rue qu'elle a immédiatement entraînée, avait pourtant alors provoqué des réactions bien différentes. Plusieurs maires des beaux quartiers (comme ceux des XV^e et XVI^e arrondissements) avaient en effet dénoncé avec animosité « une occupation inadmissible de l'espace public » et « leurs rues confisquées aux



Parisiens » (sic). Or, en ce mois de janvier 2007, le discours des responsables politiques a dû -élections obligent ?- changer...

Depuis des décennies, avec l'arrivée de l'hiver et du froid, les habitants des grandes villes font mine de redécouvrir le problème récurrent des « sans-domicile-fixe » qui peuplent leurs trottoirs. Pire, tous les ans, plusieurs dizaines de personnes meurent de froid, non pas dans l'indifférence, mais sans provoquer de véritables réactions d'ampleur. Cette fois-ci, avec l'action spectaculaire (notamment par le nombre des personnes rassemblées) des Enfants de Don Quichotte, il n'est plus possible d'ignorer les sans-abris, habituellement dispersés aux quatre coins des agglomérations. Quelques semaines plus tard, l'Abbé Pierre disparaît (cf. portrait, pages 12). Augustin Legrand, porte-parole des Enfants de Don Quichotte, lui rend alors un hommage vibrant, largement repris par les médias. Aussi, lorsqu'un journaliste de RTL lui demande quel point commun il pense avoir avec l'auteur de « l'Appel » de l'hiver 1954 lancé justement sur cette même station, il répond : « *sans doute d'être tous les deux révoltés* ». Avant d'ajouter : « *il faut continuer la lutte, reprendre son combat. C'est une grande tristesse mais on veut aussi le remercier. C'est quelqu'un qui s'est énormément battu pour les sans-abris, ce n'est pas anodin qu'aujourd'hui il s'éteigne. Le plus bel hommage que nous pouvons lui rendre, tous ensemble, est de continuer son combat contre l'injustice et l'exclusion...* »

Le problème du logement est alors au centre de l'agenda politique du pays. L'objectif des *Enfants de Don Quichotte* est d'obtenir, grâce à la visibilité des campements, que les SDF « *bénéficient d'un hébergement d'urgence* », promis par un nouveau plan du gouvernement qui, suite à leur action, a annoncé le 8 janvier la création de 27 000 places supplémentaires de ce type. Si un certain nombre de personnes installées dans les tentes le long du canal St-Martin ne trouve pas de solution immédiate, une bonne partie d'entre elles est bientôt,

grâce à cette mobilisation sans précédent, relogée dans diverses structures d'accueil. Un premier motif de satisfaction pour *Les Enfants de Don Quichotte* est d'ailleurs d'avoir empêché toute expulsion policière dans ce quartier qui, autrefois populaire, connaît aujourd'hui un embourgeoisement certain. Mais, si tout n'est pas résolu pour tous les SDF de la capitale et de province (des campements ayant à la suite de l'action parisienne surgi dans plusieurs capitales régionales), la principale victoire pour l'association menée par Augustin Legrand est bien l'adoption d'une loi par le Parlement, juste avant la fin de la session parlementaire, qui reconnaît un droit au logement « opposable ». Même si cette mesure n'entrera pas en application avant quelques années, elle pourra permettre aux personnes ayant perdu leur logement d'assigner l'Etat ou une collectivité locale devant un tribunal pour les contraindre à l'application de son droit au logement, droit qui figure en théorie par la Constitution. Une mesure pour transformer le droit en fait. Espérons-le ●

Olivier Doubre

Cf. le site web des Enfants de Don Quichotte : www.lesenfantsdedonquichotte.com





Un hébergement d'urgence qui n'est plus d'urgence

En août 2006 s'est ouvert dans la banlieue parisienne un centre d'hébergement dit « de stabilisation ». Le but est de donner la possibilité, aux femmes et aux hommes se retrouvant dans la rue, d'être hébergés 24 heures sur 24 afin de construire un projet de vie.

L'été 2006 a vu fleurir les premières tentes de SDF sur le long du canal Saint Martin quai de Valmy. Preuve, si nous l'avions oublié, que même en été l'hébergement demeure un problème pour ceux qui n'en ont pas. Les associations se mobilisent déjà autour de cet épineux constat : les centres d'hébergement d'urgence sont débordés de demandes, ils ne peuvent toutes les satisfaire. D'autre part, nombreux sont ceux qui, malgré les difficultés de la vie dans la rue, préfèrent y rester plutôt que « d'atterrir » dans ces centres.

La Dass et la préfecture se saisissent du problème et charge Emmaüs d'ouvrir de manière urgente un centre d'hébergement pilote qui recevra les personnes 24 heures sur 24 jusqu'au moment de trouver de vraies solutions à leurs problèmes. Une telle structure se nomme un centre de stabilisation.

L'objectif d'un tel centre est de recevoir les personnes qui n'ont pas de domicile et qui par conséquent vivent dans la rue, afin de leur donner la possibilité de construire un projet, correspondant exactement à leurs problèmes personnels. De tels projets ne peuvent être imaginés puis construits, que lorsque la personne est libérée de la nécessité de trouver un toit pour la nuit qui vient et qu'elle peut se poser, reprendre des forces, retrouver des repères dans l'espace et le temps afin de redonner du sens à sa vie. Il est bien évident que les centres d'hébergement d'urgence classiques qui n'offrent qu'un toit pour la nuit ne peuvent contribuer à la reconstruction d'une personne, car la nuit passée elle doit retourner dans la rue, le sac sur le dos, faire les quelques démarches que ses forces lui autorisent. Bien souvent vivre dans la rue est le fruit d'une rupture, s'en suit une perte de repères où la personne ne parvient plus à organiser sa vie, qui ne se résume bientôt qu'à l'enchaînement de

séquences à peine différenciées. Le système des hébergements d'urgence classiques ne venant ici que renforcer cette destructuration.

Le lieu choisi pour ouvrir ce centre de stabilisation est un pavillon de l'ancien hôpital psychiatrique Perray Vacluse à Sainte Geneviève des bois dans l'Essonne, qui est alors en cours de fermeture. Les locaux sont ainsi relativement bien adaptés pour recevoir du public jour et nuit, puisqu'il y a des chambres (de 1 à 6 personnes) et des espaces pour la vie en communauté avec cuisine et réfectoire, le tout dans l'immense parc de l'hôpital ressemblant plus à une propriété seigneuriale. De plus, l'endroit se situe à 10 minutes à pied de la gare RER qui permet d'aller à Paris en une demi-heure. Seul point noir : cette partie de Sainte Geneviève se trouve relativement excentrée et ainsi les personnes qui y demeurent ont peu l'occasion de se mélanger à la vie des génovéfains (1).

Le centre dispose de 55 places, réparties actuellement entre 10 femmes et 45 hommes de 25 à 60 ans ; toutefois, il n'y a pas de chambre pour couple. Le profil des personnes qui vivent dans la rue a beaucoup changé ces dernières années, il n'y a plus de « clochards à la parisienne ». On rencontre des femmes et des hommes dont la vie a basculé pour différentes raisons, des travailleurs pauvres qui ne parviennent pas à trouver un logement, des personnes dont les problèmes d'ordre psychosocial les marginalisent, des usagers de drogues, des personnes sans papiers, des sortant de prison... Autant de gens dont le seul point commun est de ne pas avoir de logement.

Le fonctionnement du centre repose sur son accueil 24 heures sur 24. Bien sûr, des règles de vie en communauté régissent les horaires : les entrées et les sorties se font de 6 à 22 heures ; toutefois des aménagements sont possibles selon les nécessités des personnes (travailleurs dans la restauration par exemple). Quatre repas sont proposés par jour, auxquels il n'est nullement obligatoire de partici-





per. Il n'y a pas d'horaires pour se lever ou se coucher, d'ailleurs les personnes ne restent pas à paresser dans leur lit toute la journée, rapidement la vie en collectivité aidant, les horaires de chacun se régulent et tous vaquent à leurs activités, démarches et loisirs. Pour le moment, il n'y a pas encore d'activités proposées dans le centre, mais elles sont au programme pour l'avenir.

Puis vient le moment où chaque personne est amenée à réfléchir à son projet grâce à l'accompagnement d'un assistant social. Ce projet s'appuie sur ce qui va être le plus important de faire pour la personne, à ce moment-là de sa vie. Cela peut être : se soigner, se former pour trouver un emploi ou rechercher directement un travail, trouver un logement à long terme, retrouver sa famille, faire un sevrage puis trouver une post-cure... il y a autant de projets que de personnes. Le projet construit, la personne va pouvoir s'y investir en toute tranquillité, sans le souci du temps qui court. Au bout de 4 mois environ viendra le moment de partir, seulement quand la personne aura mis en route son projet et trouvé un hébergement à plus long terme. Ils peuvent être de différents types : pensions de famille, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, résidences sociales, maisons relais... Ce qui est sûr, c'est qu'une personne qui a remis le pied à l'étrier de la vie, ne retournera pas dans la rue en sortant du centre de stabilisation.

Cependant, il y a des personnes qui ne parviennent pas à élaborer un projet leur permettant d'évoluer vers autre chose, elles ne peuvent alors pas rester dans la structure. Il faut ici savoir accepter l'échec et comprendre que ce n'était pas l'endroit ou le moment pour la personne de reprendre sa vie en main (pour de multiples raisons). Mais le mérite de ce centre est d'avoir donné une alternative aux propositions d'hébergement d'urgence, allant dans le sens d'une reconstruction de la personne ●

Muriel Depierreffix Torres

1.habitants de Sainte Geneviève des Bois

Une journée dans la vie d'Angelo

Angelo est un homme de 37 ans. Il a vécu dans la rue pendant 6 ans, sa vie était faite alors d'errance entre centres d'accueil de jour, d'hébergements d'urgence et de nuits abritées par le seul ciel étoilé de Paris. Aujourd'hui, Angelo a trouvé un petit studio financé en partie par les Fonds de solidarité pour le logement (FSL), pourtant il aurait pu ne jamais le connaître, car dans sa longue pérégrination une journée pas comme les autres a failli être la dernière.

Un matin en se levant dans un centre d'hébergement d'urgence de Montrouge, Angelo n'a plus qu'un pantalon et un tee-shirt. Pendant la nuit, chaussures, chaussettes, pull, manteau : tout a disparu, impossible de sortir ainsi dans le froid de l'hiver. Malgré cette évidence, aucune des personnes présentes ne lui apporte une aide, il est 7 heures, « l'heure d'y aller » comme on lui signifie. Alors, il sort. Le froid est glacial. Le sol sous ses pieds nus lui déchire la peau. Il déambule, pense s'abriter dans le métro. Là, un employé de la RATP lui demande de sortir « vous faites sale, ça fait peur aux gens ». Une femme croisée dans la rue, un peu moins indifférente que les autres lui dit « ne restez pas comme ça monsieur, mettez des chaussures »... la journée s'annonce dure. Angelo marche, les pieds en sang maintenant, on le prend pour un fou, « mais c'est qui, qui est fou ? eux ou moi ? C'est pas humain de laisser un homme comme ça dans le froid ».

Angelo n'a pas pu mettre d'autres mots sur ce qui lui arrivait. Son corps est devenu bleu, son souffle s'est coupé, il est tombé en arrière et le monde a disparu. Les pompiers l'ont ramassé. Trois semaines d'hospitalisation seront nécessaires pour qu'il veuille bien revivre, en tout cas ne pas mourir et accepter de reprendre cette vie d'errance entre centres d'accueil de jour, d'hébergements d'urgence et de nuits abritées par le seul ciel étoilé de Paris.

Angelo a fini par se dire « ça ne peut pas continuer comme ça, il faut que ça s'arrête ». Il a réussi à trouver en lui la force de surmonter les obstacles qui se dressaient sur sa route : manque de logements sociaux, laxisme politique, sinisme d'un certain ordre social. Pourtant, il aurait pu ne pas se réveiller et mourir tristement de froid, de solitude et d'indifférence ●

Muriel Depierreffix Torres



Je n'arrive pas à fermer l'oeil de la nuit...

Amine, qui fréquente EGO, a écrit un poème sur les difficultés et les sentiments des personnes sans-abri. Le voici, en guise de conclusion (provisoire) à ce dossier sur l'hébergement et d'appel aux responsables politiques à trouver, très vite, des solutions pour toutes les personnes à la rue...

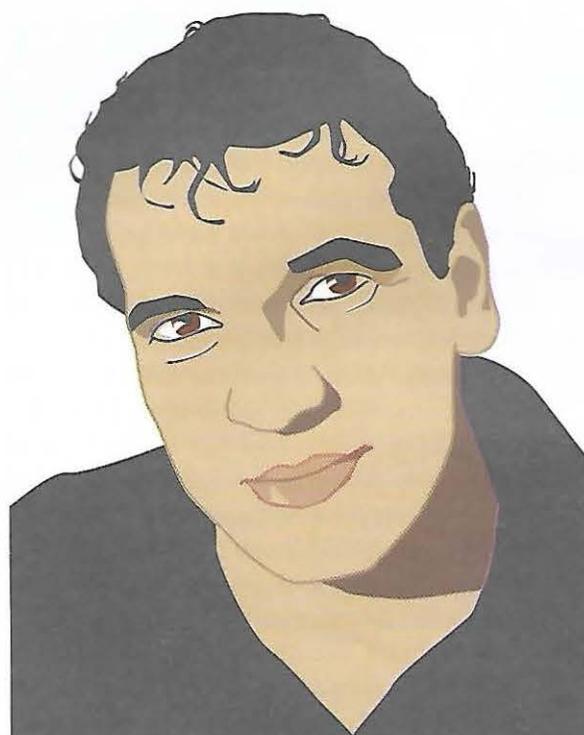


Je n'arrive pas à fermer l'œil de la nuit
Alors, j'écris à ce que je pense toutes les nuits !
Ne pas avoir où dormir, ne pas avoir de toit ni de
chez soi,
et chaque soir en se couchant se demander où l'on
va dormir le lendemain
Penser déjà à demain, alors que l'on n'a pas encore
dormi
Et franchement y penser toutes les nuits, ça fatigue
et ça use !
Penser déjà comment payer son hôtel le lendemain
Alors que l'on n'est pas encore arrivé au petit
matin, ce n'est pas une chose qui remet de l'espoir
à chaq'un
Car, à chaq'un sa sensibilité,
il y en a qui peuvent se coucher sans même y pen-
ser
Ou simplement se contenter d'une tente et d'un
duvet,
ce qui n'est pas mon cas, il a toujours fallu me
débrouiller
Car, j'ai toujours fait en sorte de dormir dans un
lit et à l'abri
Et depuis tant d'années, c'est usant et fatiguant
On en arrive à ne plus espérer de la vie tant c'est
déprimant !!!
Et si on est sans papier c'est encore pire
Parce que l'on a aucune structure qui vous aide
Et revient toujours l'éternelle question : comment
vais-je m'en sortir ?
Chaque jour ne pas pouvoir travailler ou se faire
payer sa nuité
Et se dire que jamais ça ne va se terminer
Des fois franchement on en arrive à vouloir se sui-
cider
Car, à force on n'a plus la force de lutter
Et tous les jours finissent par se ressembler
On en arrive à oublier même qui on est !
Cela en devient insupportable, je dirais même
insurmontable
Et pourtant on continue à espérer

Sans savoir comment tout cela va se terminer
Pire encore lorsque l'on est un drogué
On en arrive à se demander combien de temps ça
va encore durer
Est-ce qu'un jour cela va se terminer ???
Est-ce qu'un jour on va s'en tirer
À part s'en tirer une, mais dans la tête !!
Parce qu'à force on perd espoir, on perd goût à la
vie
Qu'il soit de jour comme de nuit
Car, au fond c'est cette errance qui use et ses longs
jours gris
Qui nous rendent si aigris, nous, les sans abri !!!
Et comme ce soir je suis fatigué et que j'ai un lit et
un abri,
Je vais en profiter pour dormir en espérant que
demain ça sera fini !!!

Le 8 mars 2007, 2h47 ●

Amine



Un Espace Développement Emploi à la Salle Saint-Bruno

La Salle Saint Bruno diversifie ses activités. Un espace dédié à la création d'activités vient d'ouvrir dans ses locaux afin d'aider les projets créateurs d'emploi. Sa coordinatrice, Phäimir Dorleans, présente cette initiative importante pour le 18^{ème} arrondissement.

Depuis 1999, la Salle Saint Bruno a développé une activité de conseils généralistes à la création d'activité. L'Espace Développement Emploi (EDE) soutient la création d'activité sur le quartier de la Goutte d'Or et plus généralement sur le 18^{ème} arrondissement. Elle se traduit concrètement par l'accompagnement individuel de porteurs de projets disposant de peu de moyens techniques et financiers à la création de Très Petites Entreprises (TPE).

L'EDE offre aux porteurs de projets un ensemble de services leur permettant de se préparer activement et efficacement à la réussite de leur activité, en synergie avec les pouvoirs publics et aides financières à la création d'activité. Son action consiste à les accompagner dans l'élaboration de votre projet de création d'entreprise, de l'idée à la création de l'activité, en vous orientant, en vous informant, et en vous aidant techniquement à élaborer votre projet.

L'EDE accompagne le porteur à chaque étape du parcours de création d'entreprise, de l'association quel que soit l'état d'avancement du projet sous la forme de RV individuels ou collectifs.

L'EDE met également à la disposition de ses porteurs de projets un centre de documentation inauguré au mois de janvier de cette année.

Nous avons aménagé au sein de l'association de la Salle Saint Bruno un centre d'information et de documentation pour permettre aux porteurs de projets d'être plus autonomes et d'obtenir les informations nécessaires dans leurs démarches de création d'activité.

Nous tenons à leur disposition :

- un fonds documentaire constitué d'ouvrages généraux, de guides et d'ouvrages plus spécifiques (bases juridiques, économiques, sociales, de la création d'entreprise, etc.)
- 2 postes informatiques avec connexion Internet pour une meilleure autonomie des porteurs de projets et faciliter leur accès à des sites dédiés à la création d'activité ;
- un espace de travail et de réflexion avec la disponibilité d'un conseiller pour accompagner le créateur.

Le centre de documentation est ouvert à tous. Il est accessible lors de permanences qui se déroulent le mercredi après-midi (de 14h00 à 18h) sur réservation auprès de l'EDE.

Notre travail s'effectue en collaboration avec la DDTEFP de Paris (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), l'ANPE (agence Nationale Pour l'Emploi), la CAPI 1 (Cellule d'Appui Pour l'Insertion, secteur 1), l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), les MDEE (Maisons du Développement Economique et de l'Emploi), les associations locales.

L'Espace Développement Emploi met en place ses différentes actions grâce au soutien du Fonds SE, du Conseil Régional, de la Ville de Paris, d'EDF Ile de France et du dispositif Pels de la Caisse d'Epargne (les Projets d'Economie Locale et Sociale) ● Phäimir Dorleans



Ouverture :
lundi au vendredi,
9h30-13h et 14h30-18h
Conseils uniquement
sur R.D.V.
tél : 01 53 09 99 57



Quand la peinture fait du bien

L'atelier d'arts plastiques du Centre d'Accueil d'EGO est un lieu de création pour les usagers de l'association. Quand la peinture s'invite dans le quartier pour échapper à la rue...



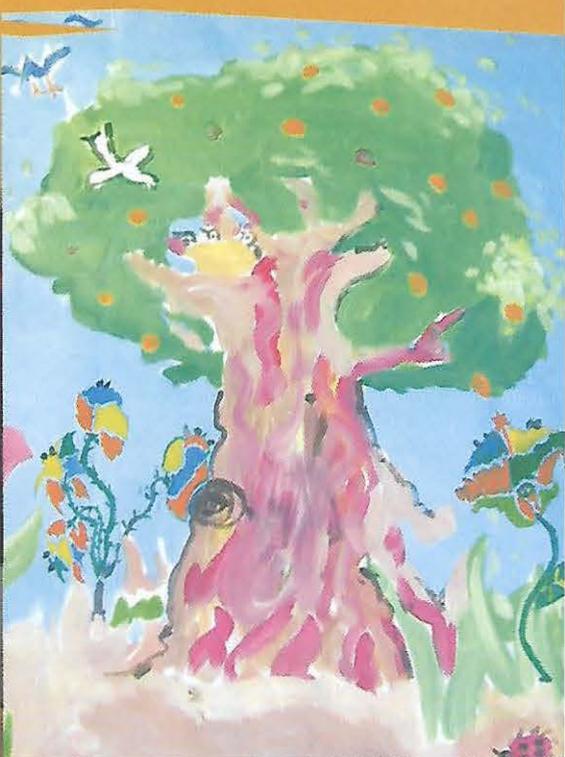
Depuis mars 2006 se tient au sein même de l'accueil d'EGO un atelier d'arts plastiques. Ce projet, proposé et accompagné par l'association les Comun'Arts et initialement en partenariat avec le Musée du Louvre, a pour objectif de proposer au public accueilli à EGO un accès à la culture et à la pratique artistique, vecteurs effectifs de reconstruction. L'activité est encadrée et menée par un plasticien confirmé, Michel Derlique, intervenant pour les Comun'Arts(1) et moi-même, qui suis accueillant d'EGO et plasticien par ailleurs. Au cours de chaque séance, un grand nombre de sujets et de techniques est abordé : couleurs acryliques, aquarelles, noir et blanc, encre et fusain, travaux individuels et collectifs, graphisme et dessin d'après nature. L'atelier ayant lieu au sein même du centre d'accueil de l'association, il est accessible à toute personne accueillie et désireuse d'y participer. Nous avons pu constater que l'atelier avait un aspect apaisant et régulateur des tensions au sein



Arnaud Pendrié
accueillant à EGO

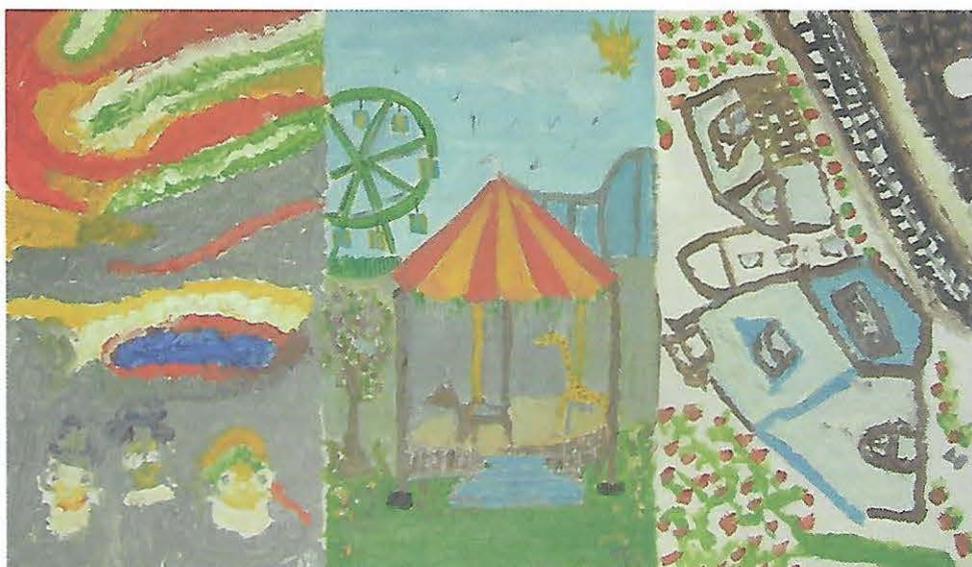


Michel Derlique
animateur aux Comun'Arts



de l'accueil et, bien souvent, les participants déclarent spontanément avoir pu « s'échapper », « n'avoir pas vu passer le temps » et ressentent clairement l'aspect bénéfique de cet espace de création. On découvre aussi que certains usagers assidus de l'atelier élaborent dans la durée un réel langage plastique personnel. Pour ma part, en tant qu'encadrant du projet au sein de l'association, je ressens cet espace éclairé et constructif comme un moment d'émulsion collective où les échanges avec le public favorisent la création de liens positifs. Pour cela, nous tenons à avoir une approche ni stigmatisante ni réparatrice de l'histoire des participants, et travailler avec eux sur le sensible, chacun avec ses sentiments, ses utopies et ses rêves, ses visions positives et constructives, ses centres d'intérêts personnels. Partant de là, il s'agit de stimuler et redynamiser les potentialités à l'apprentissage et à la découverte de nouvelles connaissances et pratiques culturelles. La richesse, la diversité et la qualité des travaux produits, nous poussa, dans la dynamique née de ces séances, à organiser une soirée exposition / vernissage, à la salle Saint-Bruno le 16 décembre dernier. Celle-ci, grâce à l'exceptionnelle compétence de Michel pour l'installation et l'accrochage des travaux, fut une belle réussite et un moment d'ouverture sur le quartier et ses habitants.

Arnaud Pendric



1. L'association les Commun'Arts anime des ateliers d'expressions culturelles dans différentes structures d'accueil social.

Lucette Brunau, doyenne de l'association Stalingrad Quartier Libre

Habitante de longue date à Stalingrad, Lucette Brunau est adhérente de cette association qui milite pour « mieux vivre » dans ce quartier et aider, sans exclusion, tous ceux qui y sont, usagers de drogues compris



Lorsqu'elle emménage en 1993 au mois de juillet, il fait chaud et Lucette aime se promener le soir vers la place Stalingrad, du côté de la Rotonde, et admirer le bassin de la Villette. Mais rapidement, plusieurs voisins la mettent en garde : « n'allez pas là-bas, c'est très dangereux, il y a plein de drogués ! » On est alors en plein « été chaud » lorsque la Rotonde se trouve envahie la nuit par les « crackers ». Mais Lucette n'a pas peur : « J'habite côté Xème. Pour ces gens, le métro aérien est une véritable frontière. C'est complètement idiot. Moi, je vais faire mes courses de l'autre côté et tout va bien ! ».

Née dans le Xème arrondissement, elle a habité à Stalingrad durant toutes les années 1960 puis, après 25 ans dans le XVème, y est revenue en 1993. En ce qui concerne la peur, Lucette esquisse un sourire : « très jeune, ma mère m'a appris à ne pas avoir peur de l'orage ! » Aussi, à près de 80 ans, Lucette n'a pas peur dans son quartier, ni des usagers de drogues qui peuvent y traîner. Aussi, lorsqu'un jour de l'été 2001, elle découvre, en ren-

trant chez elle, un défilé d'habitants « hargneux », qui crient « contre "les drogués" et demandaient "plus de police" pour les chasser », elle se met en colère. Il s'agit de la manifestation du Collectif Anti-Crack (CAC). « Pour moi, ce que disaient ces gens très agressifs n'avait aucun sens ! Ce n'est pas comme cela qu'on règle les problèmes, ni en s'en remettant à la police... » C'est pour Lucette le début d'une prise de conscience qui, peu après, la fait adhérer à Stalingrad Quartier Libre (SQL), lorsque des jeunes du quartier, écœurés par les pratiques du Collectif Anti-Crack, créent cette association pour trouver des solutions et « mieux vivre à Stalingrad, avec tous ceux qui y sont » (usagers de drogues compris). Elle en devient la doyenne et participe activement à toutes ses réunions.

D'ailleurs, la drogue ne lui fait pas peur. Lorsque ses enfants, après Mai 1968, ont des copains qui fumaient du cannabis, elle choisit de les informer, et va au siège de l'UNESCO qui édite des brochures de prévention. « L'important, c'est le dialogue. La drogue, cela a toujours existé. Dans ma jeunesse, ma grand-mère me racontait que, lorsqu'elle travaillait à Rochefort en Charentes, l'écrivain Pierre Loti qui avait là sa maison, faisait pousser du pavot dans son jardin, et, dans les grandes fêtes qu'il donnait, on ne buvait pas que de l'eau ! »

Mais elle sait aussi qu'à l'époque, « ce n'était pas la misère qui poussait les gens à se droguer ». Elle milite donc pour que des solutions plus humaines soient trouvées et saluent le travail de structures de réduction des risques comme EGO, Boréal ou Charonne, qui œuvrent près de chez elle. Surtout, sur les drogues, elle pointe l'hypocrisie qui entoure le sujet : « quand les gens qui consomment ont pignon sur rue, on ne dit rien. Quand les gens sont à la rue, on leur envoie la police. Il faut changer nos manières de faire. Tant que les gens respectent les autres, il faut les respecter à notre tour. Et les aider s'ils en ont besoin... » Bravo Lucette ! ●

Olivier Doubre

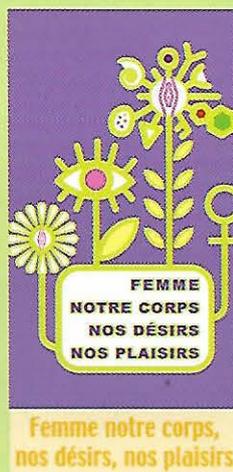
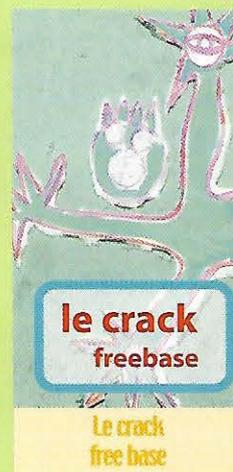
Pour commander nos plaquettes de prévention

Par courrier : Espoir Goutte d'Or 6 rue de Clignancourt 75018 Paris

Par Fax : 01 53 09 99 43 ou 44

Par courriel : ego@ego.asso.fr

30 exemplaires maximum par commande



Bulletin de soutien à Espoir Goutte d'Or et/ou à ALTER EGO le journal

Vous pouvez nous envoyer votre don, afin de soutenir la revue ALTER EGO le journal et/ou la lutte contre l'exclusion menée par l'association Espoir Goutte d'Or

- Je désire soutenir ALTER EGO le journal (abonnement d'un an) 20 euros 40 euros 60 euros autres : euros
Je désire recevoir : exemplaire(s) de votre journal.
- Je désire soutenir EGO dans sa lutte contre l'exclusion (adhésion d'un an) 20 euros 40 euros 60 euros autres : euros
- Je désire recevoir : exemplaire(s) de la plaquette sur :
- L'hépatite C
 - Femme adresses utiles
 - Les Infections Sexuellement Transmissibles
 - Où manger, où se doucher et où s'habiller gratuitement à Paris
 - Le crack / freebase
 - La descente
 - Femmes : Notre corps, nos désirs, nos plaisirs
 - La tuberculose
 - Les overdoses

Association : Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Merci de compléter et de renvoyer ce bon, accompagné de votre don à l'adresse suivante : Espoir Goutte d'Or. 6 rue de Clignancourt 75018 Paris



* Euroesco CAD - Photo : Denis Riviere

RESTONS SOUDÉS

Vous pouvez faire vos dons en appelant le 110 **jusqu'au 19 avril** ou en allant sur sidaction.org

Sidaction 2007 du 23 au 25 mars
Continuons à être solidaires face au sida

